

Procès-verbal de l'Assemblée générale du Cluster Food & Nutrition du 15 juin 2023 à 09h30, BCF Arena, Chemin St-Léonard 5, 1700 Fribourg

L'AG compte 43 participants selon la liste des présences (disponible en ligne).
Stephan Buchser, Président, ouvre l'Assemblée générale à 09h35.

1. Désignation des scrutateurs

Les deux scrutateurs désignés, Claire Casteran (INNOSQUARE) et Pierre-Alain Bapst (Terroir Fribourg), sont approuvés à l'unanimité.

2. Mot de bienvenue et rapport du Président

Stephan Buchser salue et souhaite la bienvenue aux participants de l'Assemblée Générale. Il les remercie pour leur participation active et soutien tout au long de l'année 2022.

L'année 2022 est une année exceptionnelle, marquée par des résultats remarquables et des échanges riches et constructifs. L'engagement des membres du Cluster Food & Nutrition fait que nous sommes maintenant une référence incontestée dans le secteur agroalimentaire. Nos membres et partenaires apportent des solutions novatrices, l'équipe de direction a fait preuve d'un engagement exemplaire tout au long de l'année : deux conditions essentielles à cette réussite collective. Nous devons continuer à être des pionniers dans notre domaine : relever de nouveaux défis, collaborer, impliquer, être créatifs et réaliser de nouveaux projets.

Stephan Buchser mentionne plusieurs réalisations de l'année 2022, comme l'Assemblée Générale du Cluster Food & Nutrition couplée à la première édition d'InnoFood & Co, l'événement de fin d'année au Marly Innovation Center, les petits-déjeuners du Cluster ainsi que les 11 idées innovantes que l'Innovation Booster Swiss Food Ecosystems a pu récompenser.

3. Approbation du PV de l'Assemblée générale 2022

Le procès-verbal est approuvé par l'assemblée, hormis une abstention.

4. Revue de l'année 2022

Joël Reinhard et Nadine Lacroix Oggier relèvent les principaux faits marquants de l'année 2022.

A la fin 2022, nous relevons :

- 154 membres et partenaires dans 11 cantons différents (28 nouveaux membres et 3 départs sur l'année 2022). Les entreprises et start-ups représentent 70% de la totalité de nos membres.
- 2'600 abonnés sur la page LinkedIn (+82% par rapport à 2021)
- 12'000 visiteurs sur notre site internet (+46% par rapport à 2021)
- Taux d'ouverture moyen de la newsletter mensuelle de + de 40%

Récapitulatif des événements organisés par le Cluster en 2022 :

- 17.02.2022 : Petit-déjeuner @ Biscuits Agathe, Nyon
- 17.02.2022 : Événement annuel Innovation Booster Swiss Food Ecosystems, Berne + en ligne
- 11.03.2022 : Petit-déjeuner @ Centravo, Lyss
- 24.03.2022 : Événement de lancement 2022 à Le Point Commun, Fribourg
- 01.04.2022 : Petit-déjeuner @ Villars Maître Chocolatier, Fribourg
- 07.04.2022 : Petit-déjeuner @ Eclair Vuilleumier, Romanel-Sur-Morges
- 06.05.2022 : Petit-déjeuner @ Gelateria di Berna, Berne
- 02.06.2022 : Petit-déjeuner @ Hugo Reitzel Suisse, Aigle
- 10.06.2022 : Petit-déjeuner @ Campus AgriCo, St-Aubin

- 14.06.2022 : Assemblée Générale Cluster Food & Nutrition et InnoFood & Co à Espace Gruyère, Bulle
- 09.09.2022: Petit-déjeuner @ Dicifood et Moulin de Sévery, Cottens et Sévery
- 13.10.2022 : Petit-déjeuner @ Pisciculture de la Gruyère à Pisciculture de la Gruyère, Neirivue
- 11.11.2022 : Petit-déjeuner @ Morand, Martigny
- 15.11.2022 : Événement conjoint Cluster Food & Nutrition et Food & Farm Living Lab à Marly Innovation Center, Marly
- 16.12.2022 : Petit-déjeuner @ Groupe Minoteries SA, Granges-Marnand

3 nouveaux événements ont été introduits en 2022 :

- InnoFood & Co le 14.06.2022 à Espace Gruyère. Vu l'enthousiasme des 150 personnes présentes, un tel rendez-vous s'est fait une place dans le calendrier annuel du Cluster Food & Nutrition.
- En mars et en novembre, nos nouveaux membres ont eu la possibilité de se présenter au reste du réseau.
- Un atelier sur la propriété intellectuelle a été proposé par notre nouveau membre Katzarov SA.

En 2022, le Cluster a poursuivi son étroite collaboration avec Swiss Food Research pour la 2^e année de l'Innovation Booster Swiss Food Ecosystems. Ce programme a permis de soutenir 11 idées pour un total de CHF 250'000. D'autres projets et initiatives ont également été menés conjointement avec des partenaires tels que BusinessIn, Switzerland Global Enterprise (S-GE), Star'Terre, Swiss Food & Nutrition Valley ou encore l'Association des ingénieurs agronomes de la Suisse romande (AIASR). Ces différents partenariats permettent de créer des ponts et de poursuivre la mission première du Cluster, favoriser l'innovation dans l'écosystème agroalimentaire.

Deux projets collaboratifs, issus des groupes de travail de la stratégie agroalimentaire du canton de Fribourg, ont pu être poursuivis et financés par la NPR du canton de Fribourg :

- FRUIVAL, qui vise à identifier des chaînes de valorisation de co-produits fruitiers ;
- DurAOP, qui a pour objectif d'évaluer la durabilité de cinq produits AOP du canton de Fribourg.

Les programmes phares dans le cadre de la Stratégie agroalimentaire du canton de Fribourg ont été créés afin de renforcer l'innovation systémique et pluridisciplinaire :

- 1^{er} projet : Valorisation de la biomasse - Protéines fonctionnalisées et circulaires. Développer des modèles circulaires et durables grâce à la valorisation des co-produits locaux et à l'utilisation de différentes technologies.
- 2^e projet : Agriculture & Industrie 4.0 - Fertilisation azotée optimisée. Optimiser les quantités de fumure en agriculture grâce à l'utilisation des données pour de meilleurs rendements et un impact moindre sur l'environnement.
- 3^e projet : Food & Farm Living Lab. Engager activement les consommateurs et citoyens dans la co-création de solutions pour un système alimentaire plus performant et durable. Impliquer les consommateurs et avoir un lien direct avec eux.

3 chèques à l'innovation ont été accordés en 2022 :

- Lowimpact Food SA : développement d'un nouvel engrais local, circulaire et durable à base de frass d'insectes ;
- Tranlait SA & Milco SA : nouvelles voies de valorisation du lactosérum pour l'alimentation humaine ;
- Overney Technologie Sàrl : arrachage mécanique du rumex basé sur la reconnaissance automatique.

5. Ratification du rapport d'activités 2022

Le rapport d'activités 2022 est approuvé à l'unanimité.

6. Comptes 2022, bilan, rapport de l'organe de révision, budget 2023

Les comptes annuels 2022, le rapport de l'organe de révision et le budget pour 2023 sont présentés brièvement par Joël Reinhard. Il n'y a pas de questions après la présentation des chiffres.

L'exercice 2022 boucle sur un solde positif de CHF 56'026.80 (CHF 112'725.00 avec la provision de 2021), un excellent résultat rendu possible en grande partie grâce au mandat de coordination pour la SAA du canton de Fribourg et au programme Innovation Booster Swiss Food Ecosystems. Ce résultat permettra au Cluster de fonctionner de façon plus confortable ces prochaines années et a déjà permis de renforcer l'équipe opérationnelle ce début d'année.

Pour la première fois, la révision des comptes 2022 a été réalisée par SwissAudit.

En ce qui concerne le budget prévisionnel 2023, une augmentation des membres est prévue, ce qui se reflète sur le niveau des cotisations. Un résultat positif est prévu pour 2023, malgré des charges de personnel en augmentation à la suite de l'engagement de plusieurs ressources. Notre budget dépend des mandats obtenus, du soutien de la NPR du canton de Fribourg, mais aussi du programme Innovation Booster, pour lequel une nouvelle demande a été déposée pour la période 2024-2027. Il est important de se projeter à plus long terme et de rester prudents, raison pour laquelle nous prévoyons d'utiliser les provisions de ces dernières années durant la période 2024-2027, au cas où nous n'obtenons pas de nouveaux mandats.

7. Approbation des comptes 2022

Les comptes sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité.

8. Décharge du comité

La décharge est donnée au comité à l'unanimité.

9. Modification des statuts

Joël Reinhard présente deux propositions de modification dans les statuts de l'association. Le premier changement est l'inscription de l'apolitisme de l'association en créant le nouvel alinéa suivant :

Section II, article 4, alinéa 3 :

L'Association « Cluster Food & Nutrition » ne poursuit aucun but politique et elle veille à ce que tous les moyens utilisés en vue de l'accomplissement de son but revêtent également le caractère d'apolitique.

Dans une période où les débats sur notre système alimentaire peuvent être clivants, il semblait important à notre comité de positionner formellement le Cluster Food & Nutrition de manière neutre, d'où cette inscription soumise au vote.

La modification est approuvée à l'unanimité.

Le deuxième changement proposé est l'obligation pour les entreprises membres du CFN d'être inscrites au Registre du Commerce en Suisse. Notre association étant soutenue majoritairement par des fonds publics, il nous semble important que nos efforts se concentrent sur le soutien à des entreprises suisses et de le refléter officiellement dans nos statuts, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Il est donc proposé d'ajouter l'alinéa suivant :

Section III, article 5, alinéa 1bis :

Les personnes morales acquièrent la qualité de membre à la condition qu'elles soient valablement inscrites auprès du registre du commerce compétent indépendamment de toute obligation légale.

Avant le vote, Jerry Krattiger demande si la phrase "... Registre du commerce compétent..." est suffisamment claire. Il propose d'inscrire « Registre du commerce suisse ». Joël Reinhard indique que la formulation présentée a été validée par une juriste, mais propose de vérifier à nouveau avec elle avant d'effectuer le changement le cas échéant. Le vote du jour sera pris en compte quoi qu'il arrive étant donné que cette modification ne changerait pas le fond du propos.

[La modification est approuvée à l'unanimité, 1 abstention.](#)

10. Modification des cotisations

Joël Reinhard présente les deux derniers points de vote, qui concernent des adaptations au système de cotisations.

La première adaptation concerne les membres académiques et instituts R&D. Actuellement, les membres académiques paient une cotisation de CHF 500, quelle que soit la taille de l'organisation ou le nombre de filières/instituts concernés. Des disparités existent toutefois entre certaines organisations membres qui paient une cotisation et d'autres considérées comme des partenaires invités, surtout pour des raisons historiques. Une réflexion a démarré en fin d'année dernière avec l'objectif de trouver une cohérence globale et une équité.

Des discussions bilatérales ont été conduites avec les membres académiques afin de leur faire des propositions et de co-construire un système adapté. Ces échanges nous ont amené à proposer le système suivant :

- Institut ou filière unique : CHF 500
- Institution entière : CHF 1'500

En cas d'acceptation par l'Assemblée générale, la modification entrerait en vigueur dès le 1er janvier 2024. Chaque membre concerné par ces changements sera approché individuellement durant la 2e partie d'année.

[La modification est approuvée à l'unanimité, hormis une abstention.](#)

Récemment, plusieurs cas de nouvelles adhésions ont mis en lumière la nécessité d'ajouter une nouvelle catégorie de membres dans les niveaux de cotisations : les autorités publiques. Dans les statuts, il est mentionné qu'un membre peut être une « corporation de droit public », mais cela ne se reflète pas dans les cotisations. L'équipe opérationnelle a dû faire preuve de créativité à plusieurs reprises lors de l'adhésion de ce type de membres.

L'idée est de créer une catégorie qui s'appellerait « Autorités publiques », avec un montant annuel de CHF 500.

Cette modification, si elle est acceptée, concernerait 5 à 6 membres qui paient actuellement soit CHF 300 (car ils sont considérés comme des entreprises), soit CHF 500 (car ils sont considérés comme des membres académiques).

En cas d'acceptation par l'Assemblée générale, la modification entrerait en vigueur dès le 1er janvier 2024. Chaque membre concerné par ces changements sera approché individuellement durant la 2e partie d'année.

[La modification est approuvée à l'unanimité.](#)

11. Perspectives 2023

Joël Reinhard fait un bilan des premiers mois de l'année 2023 et présente les perspectives à venir pour le Cluster :

- Événements co-organisés avec Star'Terre :
 - 20 avril 2023 : sur le site d'Agropôle à Molondin avec un speed networking pour faire connaissance des nouveaux membres du Cluster ;
 - 11 mai 2023 : sur le site de Grangeneuve à la découverte de ce site inspirant, de la fourche à la fourchette ;

- 9 novembre 2023 : sur le site de la HES-SO Valais/Wallis pour présenter les nouveaux membres du Cluster tout en découvrant les infrastructures de pointe de ce lieu d'innovation. Merci à toute l'équipe de Star'Terre pour l'excellente collaboration ces derniers mois. Un partenariat win-win qui ne demande qu'à être intensifié dans les mois et années à venir.
- Le programme de petits-déjeuners du Cluster se poursuivra cet automne et hiver. Des visites sont déjà agendées chez Notes de Fève, Afiro et à la Fromagerie Spielhofer.
- Workshops en octobre 2023 :
 - SwissNanoAnalytics : à la découverte des nanomatériaux
 - Katzarov : propriété intellectuelle dans l'agroalimentaire
- Projets potentiellement soutenus par la NPR du canton de Fribourg en cours de montage sur la valorisation du petit-lait et l'optimisation de l'efficacité énergétique dans la production.
- Programme de durabilité à l'attention des entreprises du secteur agroalimentaire avec notre partenaire Swiss Triple Impact. Une présentation sera faite par Maryline Dafflon au point 13 de l'ordre du jour.
- Partenariat avec IT Valley, une association fribourgeoise qui a pour but de dynamiser le secteur de l'informatique et des télécommunications dans le canton et au-delà.

Nadine Lacroix Oggier présente l'équipe opérationnelle, explique les différentes missions du Cluster Food & Nutrition (dynamisation du réseau, mandat de coordination pour la stratégie agroalimentaire du canton de Fribourg, Innovation Booster Swiss Food Ecosystems) et la répartition des ressources en conséquence. Elle annonce la nomination de Joël Reinhard comme co-directeur. Dorénavant, Nadine Lacroix Oggier et Joël Reinhard se partagent la direction opérationnelle du Cluster.

La Stratégie agroalimentaire cantonale porte maintenant un nom : « Fribourg Agri & Food » avec les 3 programmes phares et des nouveaux projets qui vont venir. En collaboration avec l'agence MiNT, l'identité et l'univers visuels, ainsi le nouveau site web, ont été créés. Ce dernier se développe petit à petit.

12. Présentation du programme de durabilité pour les entreprises du secteur agroalimentaire

Maryline Dafflon présente le programme de durabilité lancé conjointement par Swiss Triple Impact et le Cluster Food & Nutrition.

Le programme est constitué de trois matinées + deux sessions en ligne, et vise les objectifs suivants :

- Intégrer la durabilité dans le modèle d'affaires de chaque entreprise ;
- Mesurer l'impact social et environnemental de chaque entreprise ;
- Mutualiser les expériences des entreprises participantes ;
- Agir conjointement sur les thèmes prioritaires du secteur ;
- Rejoindre une communauté d'entreprises engagées.

Programme :

- 7 septembre 2023 : 1^{er} atelier
- 5 octobre 2023 : session en ligne
- 14 novembre 2023 : 2^e atelier
- 6 décembre 2023 : session en ligne
- 23 janvier 2024 : 3^e atelier

Les inscriptions sont ouvertes et les membres et partenaires du Cluster Food & Nutrition bénéficient d'un rabais de 15% sur le tarif de base.

13. Divers

Joël Reinhard annonce la date de la 3^{ème} édition d'InnoFood & co : mardi 28 mai 2024.

14. Requêtes et propositions de la part des membres

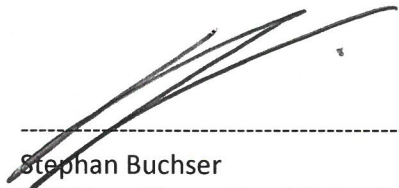
Deux idées sont proposées par les membres présents :

- Anne Pelisse (Filament Europe) : Le Cluster Food & Nutrition pourrait présenter à l'externe les actions qui sont entreprises par l'équipe opérationnelle en termes de durabilité.
- Alexis Richard (Biscuits Agathe) : Le Cluster Food & Nutrition a passé la barre des 170 membres récemment. Il serait intéressant de fournir aux membres une vue d'ensemble par secteur d'activité de l'ensemble du réseau afin de favoriser les échanges.

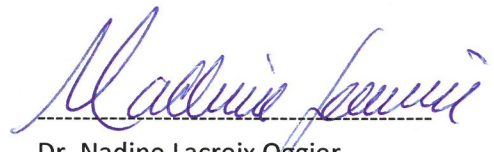
Joël Reinhard indique que ces éléments ont bien été pris en compte et l'équipe réfléchira à la manière de l'implémenter dans les mois à venir.

Le président remercie les membres pour leur soutien et participation active. L'Assemblée se termine à 10h35.

Fribourg, le 16 juin 2023 – rédigé par Nadine Lacroix Oggier



Stephan Buchser
Président Cluster Food & Nutrition



Dr. Nadine Lacroix Oggier
Co-Directrice Cluster Food & Nutrition